Gestionnaire de chantiers

RÉF | 7927

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Analyser le projet de construction;
- Etablir un métré;
- Etablir une offre de prix;
- Préparer et suivre le chantier;
- Suivre et contrôler la gestion du chantier;
- Assurer le suivi administratif du chantier.

Programme

- **Cours professionnels :**

  1ère année :
  Entreprise de construction ; Communication, Sécurité et TIC ; Technologie et Mode d'exécution.

  2ème année :
  Entreprise de construction ; Technologie et Mode d'exécution 2 ; Analyse technique et offres de prix ; Introduction BIM ; Marketing ; Nœuds constructifs ; Analyses technique et Offres de prix, fin de palier.

  3ème année :
  Gestion de l'exécution technique du chantier ; Suivi du TFE ; Sécurité.

- **Pratique professionnelle :**

  Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :
  - d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
  - d'un contrat de travail;
  - d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

- **Attention :**

  Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement.

Type de formation Alternance PME

ORGANISATION

Durée 3 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 250 euros / an

CONDITION D'ADMISSION

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation

Prérequis administratifs

scolaire et qui est en possession soit:

- d'un Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures (CESS) général, technique, artistique ou tout autre titre équivalent. Le candidat qui ne détiendrait pas de CESS peut présenter un examen d'entrée;
- d'une attestation de réussite d'un examen d'admission aux études universitaires de premier cycle, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale;
- d'un diplôme de formation chef d'entreprise IFAPME.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation